



SNITM-FO



REUNION DU 27 JANVIER 2011

PROJET DE FUSION DES CORPS D'INGENIEURS IAE, ITPE, ITGCE, ITM

Déclaration préalable

L'administration a décidé, de manière unilatérale, de fusionner plusieurs corps d'ingénieurs. Elle n'a pas évoqué de raison claire. Simplement avons nous aperçu, dans un diaporama de la Fonction Publique, les objectifs suivants :

- enrichissement des parcours professionnels des agents
- élargissement des possibilités de mobilité offertes aux agents
- amélioration des conditions de gestion des corps « à petits effectifs »
- plus grande lisibilité et convergence des règles de gestion.

Mais il est parfaitement clair, dans la tête de tous les ingénieurs concernés, que les deux premiers objectifs sont de pure façade : en effet, les parcours professionnels ne peuvent s'enrichir que s'ils sont accompagnés par des règles de mobilité respectueuses des choix des agents, des règles qui facilitent les mutations entre ministères ou fonctions publiques, qui suivent la mise en oeuvre d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des carrières, et qui permettent un positionnement cohérent d'ingénieurs de haut niveau sur des postes à responsabilité. **Et il est bien évident pour tout le monde que la fusion n'améliorera en rien cette mobilité, donc cet « enrichissement », encore moins la loi mobilité introduisant la notion de mobilité forcée.**

La mobilité dépend aujourd'hui bien plus de la LOLF et de ses compteurs ainsi que de l'homologie statutaire (avec le cadre d'emploi de la FPT), que du fait d'être dans un corps fusionné ou non.

Mais il est parfaitement clair que les troisième (qui peut il concerner dans le périmètre annoncé ? ou hors périmètre ?) et quatrième objectifs peuvent être atteints sans pour autant fusionner les corps. En effet les règles de gestion n'étant pas statutaires, rien n'interdit à l'administration de les homogénéiser si elle le souhaite. Certains exemples récents (voir ce qui se trame en DDI) montre qu'elle ne s'embarrasse pas de l'avis du personnel pour le faire.

Ainsi, rien ne permet de dire dans quel objectif cette fusion est menée. Pour quoi faire ? Avec quel périmètre pertinent ?

Serions nous dans une logique purement comptable, où la fusion permettra de diminuer plus rapidement le nombre de cadres techniques ? Les yeux rivés sur un indicateur « nombre de corps détruits » permettant à quelques hauts fonctionnaires d'améliorer leurs ressources indemnitaires ?

Et quels en seront les avantages pour les agents concernés ? Nous avons vu qu'il est illusoire d'imaginer qu'ils se feront sur les parcours et la mobilité. Qu'en est-il du sujet statutaire et indemnitaire ? Ce n'est pas avec l'ersatz de grade dénommé « GRAF », induisant une régression par rapport aux emplois fonctionnels actuels, ou avec le blocage des régimes indemnitaires et l'introduction de la Prime de Fonction et de Résultat (qui au passage réduira la mobilité) que les agents y trouveront avantage.

Nous, syndicats nationaux Force Ouvrière, syndicats représentatifs d'une très large majorité des ingénieurs que vous avez le projet de fusionner, sommes en colère devant les éléments déjà évoqués ici et là à propos de cette fusion : allez vous continuer devant nous aujourd'hui cette mascarade ?

Nous réclamons fermement la redéfinition du périmètre, l'annonce d'objectifs crédibles et d'un sens à cette fusion, ainsi que la mise en oeuvre immédiate d'un statut et d'un régime indemnitaire reconnaissant le haut niveau de responsabilités tenues.